

SEANCE
30 Mars 2023

OBJET :
Département 84
Appel à projet 2023
Fourniture d'arceaux
stationnement vélos

RAPPORTEUR :
A. GIACOMONI

N°
2023-03-19

PJ :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le trente mars, à dix-huit heures quinze minutes, les Membres du Conseil Municipal d'ENTRAIGUES SUR LA SORGUE se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L 2121-09 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Guy MOUREAU, Maire.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : 23

Guy MOUREAU – Jean-Luc BARCELLI – Josette PULITI – William BOUQUET – Corinne CRISTOFARO – Régis PHALY – Marion PAPADOPOULOS -Alain NOUVEAU – Aurore CHANTY – Alain MAGGI – Jean-Pierre GOMEZ – Rose-Marie RUBIRA-GEOFFRAI – Christian GUICHARD – Serge BERNABÉ – Jean-Paul DELCASSO – Sylvia MOUCADEL – Sabah BOULMAIZ – Anthony GIACOMONI – Line PIGHINI – Patrick MOUTTE – Jennifer MACIA – Denis DUCHENE – Christine D'INGRANDO

Étaient Excusés : 6

Odile BOUCHARD-TRUMEPHUS représentée par Christian GUICHARD
André BOUCHENY représenté par William BOUQUET
Audrey TRALONGO représentée par Régis PHALY
Aurélien NOUGIER représentée par Josette PULITI
Marjorie BARRE représentée par Jean-Paul DELCASSO
Jean-Philippe TESTUD représenté par Denis DUCHENE

Absent :

Secrétaire de Séance : Josette PULITI

☞ ☞ ☞

Vu l'article R 2334-12 code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques,

Vu le règlement départemental des dispositifs d'interventions à destinations des collectivités territoriales

Vu l'appel à projets du 6 août 2020 initié par le conseil départemental de Vaucluse,

CONSIDERANT que l'action 1.5 de l'axe 1 du schéma départemental vélo en Vaucluse insiste sur la sécurisation du stationnement des vélos qui est un point incontournable à leur utilisation au quotidien en milieu urbain vise à apporter un soutien financier du

Département aux communes par la fourniture d'arceaux de stationnement des vélos à proximité des établissements et services publics

CONSIDERANT que ce dispositif permettrait d'implanter un arceau de stationnement devant la Maison des Jeunes et de la Culture qui accueille de nombreux participants aux activités, au City Stade fréquenté par de nombreux adolescents et devant le cabinet médical du Carré vert,

**Après avoir ouï l'exposé,
Et en avoir délibéré,**

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'Unanimité

- **SOLICITE** le concours financier du Département de Vaucluse dans la cadre de cet appel à projet «sécurisation du stationnement des vélos pour l'accès aux établissements recevant du public»,
- **S'ENGAGE** à démarrer les travaux dès l'attribution de cette subvention,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer les dossiers de demande de subvention et à signer tous les documents s'y rapportant,

Fait et délibéré
Les jours mois et an ci-dessus
ont signé
Pour copie conforme

La secrétaire de séance

Josette PULITI

Le Maire,

Guy MOUREAU



Acte certifié exécutoire le : 05/04/2023
Après dépôt en Préfecture le : 03/04/2023
Après publication ou notification le : 05/04/2023
P/O

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes, dans un délai de deux mois à compter de sa publication